

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 juin 2024

Le dix juin deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 juin 2024.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Acquisition par la Commune des périmètres de protection des captages : « des Ducs », de « Fraissinet-Langlade » et de « Mialanette »

DE_2024_032

Vu l'article L 1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu l'article L 2411-12-2 du Code général des collectivités territoriales qui permet le transfert partiel ou total des biens, droits et obligations d'une section, à l'initiative de la Commune afin de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général ;

Vu l'inscription au budget 2024 du montant nécessaire à l'acquisition ;

Considérant que la Commune accepte l'acquisition des biens au prix de 1,00 € le m² ;

Considérant que les propriétaires acceptent la cession desdites parcelles au prix susmentionné sauf pour les parcelles appartenant aux sections qui se feront à titre gratuit ;

Considérant les parcelles à acquérir suivantes :

Propriétaire	Section	N°	Lieu-Dit	Captage	Contenance Cadastre
Indiv. Thierry	D	1449	Lous Peyral	Des Ducs	00 ha 00 a 62 ca
M. J. Claude VIDAL	D	1451	Lous Crouzets	Des Ducs	00 ha 4 a 06 ca
Section Fraissinet Langlade	D	1447	Montagne de Fraissinet Langlade	Fraissinet-Langlade	00 ha 04 a 21 ca
Section Mialanette	E	1561	La Couosto	Mialanette	00 ha 09 a 31 ca
Section Mialanette	E	1562	La Couosto	Mialanette	00 ha 00 a 31 ca

Date de transmission de l'acte: 13/06/2024

Date de réception de l'AR: 13/06/2024

048-214800898-DE_2024_032-DE

A G E D I

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Considérant que le Cabinet SOGEXFO est mandaté pour rédiger une proposition d'acte en la forme administrative ;

Considérant que les frais inhérents à cette vente (géomètre, notaire) seront à la charge de l'acquéreur (Commune de LE MALZIEU FORAIN) ;

Considérant la possibilité pour Madame le Maire de recevoir et authentifier les actes administratifs de vente lorsque la commune est partie à l'acte ;

Considérant que la Commune sera représentée à l'acte par le 1^{er} adjoint - M. SOULIER Jean-Louis;

Considérant que les Sections seront représentées à l'acte par le 2nd adjoint - M. PRADAL Marc;

Madame le Maire propose :

- D'approuver l'acquisition desdites parcelles ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire ;
- De déléguer la signature de l'acte en la forme administrative au 1^{er} adjoint pour le compte de la Commune ;
- De déléguer la signature de l'acte en la forme administrative au 2nd adjoint pour le compte des Sections ;
- D'autoriser la Commune à confier la confection de l'acte en la forme administrative et les démarches nécessaires afférentes au cabinet SOGEXFO sis à Montauban (82) ;
- Précise que les frais inhérents à l'acte en la forme administrative seront à la charge de l'acquéreur (Commune de LE MALZIEU FORAIN).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :



La Maire,
Colette ROUQUET.



Date de transmission de l'acte: 13/06/2024

Date de réception de l'AR: 13/06/2024

048-214800898-DE_2024_032-DE

A G E D I